

FORMULAIRE REGLEMENT PARTICULIER DE TOURNOI REGION LIEGE DE L'A.F.T.

**Document à compléter et à envoyer au secrétariat de l'AFT Liège lors de la demande de souscription en ligne de votre tournoi
Ce document sera consulté par les affiliés lors de l'inscription en ligne à votre tournoi.**

Matricule club: **Nom du club :**

Le tournoi se joue sous le patronage et selon les règles de l'A.F.T. et du règlement Critérum Liège.

Date du début : **Date de fin :** **Semaine n°**

1. INSCRIPTIONS :

[Les inscriptions se font obligatoirement via le site www.aftnet.be](http://www.aftnet.be)

Le joueur qui ne mentionne aucune disponibilité pour le premier week-end lors de son inscription est considéré comme libre tout le week-end.

Date et heure de clôture des inscriptions : **MARDI** (pour les tournois été 2020 à 24 hrs
suite au COVID)

Particularités réservées aux clubs :

En simple, toute catégorie comprenant seulement deux inscriptions doit obligatoirement être organisée.

Le J-A se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par catégorie.

Le J-A peut prendre toutes les décisions pour la bonne organisation du tournoi, et refuser une inscription en motivant ce refus.

Inscription au maximum dans catégories

2. DROIT D'INSCRIPTION :

En catégorie « **Adultes** » au 1^{er} tour : au 2^{ème} tour :

En catégorie « **Jeunes** » au 1^{er} tour : au 2^{ème} tour :

En catégorie « **Doubles** »

Tout joueur, déclaré WO au 1^{er} tour (même excusé) est redevable du montant de l'inscription dans les catégories « Simple ».

3. HORAIRES :

Pour connaître l'horaire du 1er match, consultez les tableaux sur www.aftnet.be

le dès

Valider votre accord en cochant la case « conf » prévue dans la rubrique « mes matches »

En cas de problèmes, contacter le juge-arbitre ce jour là entre :

et au

Particularités réservées aux clubs :

4. JUGE-ARBITRES et ARBITRES :

Le tournoi est dirigé par Mr, Mme, Mlle :

J-A

et assisté de Mr, Mme, Mlle (adjoints):

Tél J-A :

Tél secrétaire :

Tél club-house :

Nombre de terrains utilisés en extérieur

dont

en French court

Nombre de terrains couverts pouvant être utilisés :

en

**Il pourrait être fait appel à des terrains d'autres clubs et/ou à des terrains de particuliers agréés.
Des rencontres pourront se dérouler à la lumière artificielle.**

Particularités réservées aux clubs :

5. REGLES DES MATCHES :

Le joueur qui ne mentionne aucune disponibilité pour le premier week-end lors de son inscription est considéré comme libre tout le week-end.

Les rencontres se disputent aux meilleurs des 3 sets.

Le tie-break est d'application dans chaque set.

En double, le 3^{ème} set est remplacé par un match tie-break.

Tout joueur doit être muni de 4 balles en bon état.

La tenue de tennis doit être réglementaire.

Le code de conduite est d'application.

6. REMISE DES PRIX :

Particularités réservées aux clubs :